Agence de Formation à la Sécurité Incendie et à la Sûreté

Conventionné par la Direction Régionale du Travail pour la Formation Professionnelle
Conventionné par la CRAM Sud-est

NOS FORMATIONS & PRESTATIONS

Zone aéroparc de Bastia – Poretta - ☎ - 04.95.48.54.67 ou 06.23.53.73.06 🖷 04.95.56.90.73 - Mail : afsis@orange.fr
Sarl au capital de 10 000 € - N°de gestion 2007 B 492
N°SIRET : 501 165 757 00011 – N°Organisme formate ur : 92 20 20544 20 – CODE APE : 804C

Sommaire

1.1. FORMATION AUX PREMIERS SECOURS 3
1.1.1. Formation tout public 3
1.1.2. Formation des sauveteurs secouristes du travail 4
1.1.3. Formation des sauveteurs secouristes du travail 5
1.1.4. Formation continue des sauveteurs secouristes du travail 6
1.2. FORMATION SECURITE INCENDIE 7
1.2.1. Formation des agents de securite incendie et d'assistance a personne de niveau 1 7
1.2.2. Formation des agents de securite incendie et d'assistance a personne de niveau 2 8
1.2.3. Formation des agents de securite incendie et d'assistance a personne de niveau 3 9
1.2.4. Formation continue des agents de securite incendie et d'assistance a personne de niveau 1 10
1.2.5. Formation continue des agents de securite incendie et d'assistance a personne de niveau 2 11
1.2.6. Formation continue des agents de securite incendie et d'assistance a personne de niveau 3 12
1.2.7. Formation feux reels 13
1.2.8. Formation a l'evacuation 14
1.2.9. Exercice d'evacuation 15
1.2.10. Equipier Deuxième Intervention 16
1.2.11. Fonctionnement d'un systeme de securite incendie 17
1.3. FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA SECURITE 18
1.3.1. Certificat de Qualification Professionnelle des Agents de Prévention et de Sécurité 18
1.3.2. Formation des membres du Comité d'Hygienne de Securite et des Conditions de Travail 19
1.3.3. Formation de renouvellement des membres du Comité d'Hygienne de Securite et des Conditions de Travail 20
1.4. FORMATION SURETE 21
1.4.1. Formation des Agents de surete aeroportuaire 21
1.5. FORMATION ELECTRIQUE 22
1.5.1. Formation H0-B0 22
1.6. FORMATION CONSEIL ET SECURITE BTP 23
1.6.1. Formation CS -BTP 23
1.7. FORMATION TRAVAUX EN HAUTEUR 24
1.8. FORMATION HABILITATION MECANIQUE M0-M1 25
1.9. FORMATION HABILITATION MECANIQUE m2 26
1.10. FORMATION EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL 27
Programme 27
1.11. FORMATION DE CONTRÔLEUR DE PROTECTION INDIVIDUEL 28
1.12. FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA SURETE 29
1.13. FORMATION a la preparation du cqp1 (OUVRIERS CORDISTE) 30
1.14. FORMATION a lA RECEPTION D'ECHAFAUDAGE 31
1.15 formation risques electriques pour non electricien 32
1.16 formation risques electriques pour electricien 33
1.17 formation ari 34
1.18 formation recyclage ari 35
Exercices pratiques 35
Exercices permettant de mettre en œuvre les différentes techniques opérationnelles et de valider les rappels théoriques liés à l'utilisation de l'ARI 35
1.18 formation a la gestion des conflits 36

1.1. FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

1.1.1. FORMATION TOUT PUBLIC

Code référentiel	:	GESTES PREMIERS 1 ER SECOURS -
Durée	:	08 heures
Objectif	:	Etre capable de pratiquer les premiers gestes devant une situation d'accident
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme :

Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations…)
- Utilisation du DSA

1.1.2. FORMATION DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

Code référentiel	:	SST
Durée	:	14 H (selon module adapté « Protection »)
Objectif	:	Acquisition des connaissances nécessaires à la prévention de risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais des secours.
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme : THEORIE ET PRATIQUE

ROLES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL :
Intérêts de la prévention des risques professionnels.
Accidents du travail sur le site.

PROTEGER :
Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et /ou son environnement.
Supprimer, isoler le risque ou soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même.

EXAMINER :
Permettre la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

ALERTER :
Transmettre les informations nécessaires et suffisantes aux secours en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise.

SECOURIR :
La victime saigne abondamment :
Arrêter l'hémorragie et éviter une aggravation de l'état de la victime.
La victime s'étouffe :
Désobstruction des voies aériennes d'un adulte, d'un enfant, d'un nourrisson.
La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :
Apprécier et réagir face à un malaise.
La victime se plaint de brûlures :
Réagir face à une brûlure chimique, thermique, électrique, radiation, frottement.
La victime répond, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :
Eviter les manipulations intempestives.
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :
La mettre dans une position préconisée.
La victime ne répond pas, mais respire :
Libération des voies aériennes et mise sur le côté.
La victime ne répond pas, ne respire pas :
Savoir effectuer une réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson.

1.1.3. FORMATION DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

Code référentiel	:	SST
Durée	:	3 JOURS (selon module adapté « Protection »)
Objectif	:	Acquisition des connaissances nécessaires à la prévention de risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais des secours.
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme : THEORIE ET PRATIQUE

ROLES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL :
Intérêts de la prévention des risques professionnels.
Accidents du travail sur le site.

PROTEGER :
Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et /ou son environnement.
Supprimer, isoler le risque ou soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même.

EXAMINER :
Permettre la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

ALERTER :
Transmettre les informations nécessaires et suffisantes aux secours en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise.

SECOURIR :
La victime saigne abondamment :
Arrêter l'hémorragie et éviter une aggravation de l'état de la victime.
La victime s'étouffe :
Désobstruction des voies aériennes d'un adulte, d'un enfant, d'un nourrisson.
La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :
Apprécier et réagir face à un malaise.
La victime se plaint de brûlures :
Réagir face à une brûlure chimique, thermique, électrique, radiation, frottement.
La victime répond, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :
Eviter les manipulations intempestives.
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :
La mettre dans une position préconisée.
La victime ne répond pas, mais respire :
Libération des voies aériennes et mise sur le côté.
La victime ne répond pas, ne respire pas :
Savoir effectuer une réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson.

RISQUES SPECIFIQUES CONCERNANT LES AGENTS EDF :
- Le risque électrique agents EDF
- Le risque incendie
- Le risque explosif (ATEX)
- les barrages (noyades, hypothermie)
- Risques divers (chien, guêpes, …..)

1.1.4. FORMATION CONTINUE DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

Code référentiel	:	FC.SST
Durée	:	6 à 7 heures. Elle peut varier autour de cette valeur en fonction du nombre et du niveau des stagiaires.
Objectif	:	Maintien des connaissances nécessaires à la prévention des risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais des secours.
Pré requis	:	Etre titulaire du SST depuis un an. Obligation de recyclage un an après la formation initiale et tous les 2 ans ensuite. Etre à jour de ses recyclages annuels.
Coût de la formation	:	

Programme :

Suite à un tour de table et à l'analyse des différents accidents et/ou incident survenu dans l'entreprise, révisions des techniques :

PROTEGER :
Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et /ou son environnement.
Supprimer, isoler le risque ou soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même.

EXAMINER :
Permettre la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

ALERTER :
Transmettre les informations nécessaires et suffisantes aux secours en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise.

SECOURIR :
La victime saigne abondamment :
Arrêter l'hémorragie et éviter une aggravation de l'état de la victime.
La victime s'étouffe :
Désobstruction des voies aériennes d'un adulte, d'un enfant, d'un nourrisson.
La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :
Apprécier et réagir face à un malaise.
La victime se plaint de brûlures :
Réagir face à une brûlure chimique, thermique, électrique, radiation, frottement.
La victime répond, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :
Eviter les manipulations intempestives.
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :
La mettre dans une position préconisée.
La victime ne répond pas, mais respire :
Libération des voies aériennes et mise sur le côté.
La victime ne répond pas, ne respire pas :
Savoir effectuer une réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson.

1.2. FORMATION SECURITE INCENDIE

1.2.1. FORMATION DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE DE NIVEAU 1

Code référentiel	:	SSIAP 1
Durée	:	70 heures (hors temps de déplacement)
Objectif	:	✓ Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement, les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH, les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir, limites de son action ✓ Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie, l'extinction des feux naissants
Pré requis	:	✓ Aptitude médicale ✓ Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante ✓ AFPS ou SST
Coût de la formation	:	

Programme :

1ère partie : Le feu et ses conséquences

- Éclosion et développement du feu
- Réaction et résistance au feu

2ème partie : Sécurité incendie

- Classement d'un établissement en fonction de la réglementation
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie
- Respect de la vacuité des dessertes des bâtiments
- Intérêt du cloisonnement en matière de sécurité incendie
- Vérification de la vacuité des dégagements et encadrement d'une évacuation
- Rôle et mise en œuvre du désenfumage
- Intérêt de l'éclairage de sécurité et son fonctionnement
- Les différents moyens de secours, les extincteurs et leur utilisation

3ème partie : Installations techniques

- Les installations électriques et leur impact en matière de sécurité incendie
- Procédures et moyens de dégagement d'une personne bloquée dans une cabine d'ascenseur et mise en sécurité d'une nacelle
- Rôle et principe de fonctionnement des installations fixes d'extinction automatique
- Composition, positionnement et entretien des colonnes sèches et humides
- Définition, composition et fonctionnement d'un système de sécurité incendie

4ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Rôle et missions du service de sécurité
- Consignes de sécurité et rédaction de la main courante
- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Conduite d'une ronde de sécurité
- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Appel, accueil et guidage des secours publics
- Information des occupants de l'établissement (employés et public) sur les mesures de sécurité à prendre

5ème partie : Concrétisation des acquis

- Identification des installations de sécurité et actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

1.2.2. FORMATION DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE DE NIVEAU 2

Code référentiel	:	SSIAP 2
Durée	:	70 heures (hors examen et temps de déplacement)
Objectif	:	✓ Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe, les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux ✓ Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie, les procédures et les consignes et gérer les intervenants ✓ Prendre les décisions adaptées ✓ Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers
Pré requis	:	✓ S.S.I.A.P. 1 ✓ Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins un an dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.
Coût de la formation	:	

Programme :

1ère partie : Rôles et missions du chef d'équipe

- Gérer son équipe au quotidien
- Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité
- Formation des agents de l'équipe
- Gérer un conflit interne à l'équipe ou avec une tierce personne
- Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe
- Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.
- Appliquer et faire appliquer par les agents de sécurité les consignes et les procédures de sécurité et établir un planning des rondes.
- Le traitement des incidents techniques relevés lors des rondes ou par un appel au PC
- Les conditions de délivrance des permis de feu

2ème partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- Tableau de signalisation incendie
- La mise en sécurité incendie
- Les manipulations, les incidences et les responsabilités

3ème partie : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

- Appliquer la réglementation du Code du Travail en matière de sécurité incendie.

4ème partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Être chef du poste central de sécurité I G H et E R P en situation de crise
- Accueillir et faire guider les secours

1.2.3. FORMATION DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE DE NIVEAU 3

Code référentiel	:	SSIAP 3
Durée	:	216 heures (hors examen et temps de déplacement)
Objectif	:	Etre capable de diriger un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans un établissement recevant du public ou dans un immeuble de grande hauteur.
Pré requis	:	✓ Diplôme de niveau 4 minimum (où validation des acquis) ✓ où diplôme d'ERP 2, d'IGH 2 où S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction
Coût de la formation	:	

Programme :

1ère Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES
- Éclosion et développement du feu
- Réaction et résistance au feu
- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

2ème Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS
- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment
- Savoir se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie
- Trame d'analyse d'un projet de construction

3ème Partie: LA REGLEMENTATION INCENDIE
- Expliquer l'ordonnancement de la réglementation
- Classement d'un établissement en fonction de la réglementation
- Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments
- Dispositions constructives, techniques et identification des installations de sécurité
- Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public

4ème Partie: GESTION DES RISQUES
- Etre capable d'identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels
- Etre capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- Connaître et mettre à jour les documents administratifs

5ème Partie: conseil au chef d'établissement
- Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.
- Savoir actualiser ses connaissances des textes applicables

6ème Partie: correspondant des commissions de sécurité
- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles
- Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité

7ème Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE
- Gestion du personnel et des moyens du service
- L'autorité dynamique
- Le code du travail

8ème Partie : LE BUDGET DU SERVICE SECURITE
- Réalisation des budgets
- Savoir procéder à des achats
- Les contrats de maintenance des installations de sécurité

1.2.4. FORMATION CONTINUE DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE DE NIVEAU 1

Code référentiel	:	R.SSIAP 1
Durée	:	11 heures
Objectif	:	Maintenir à niveau les connaissances techniques, administratives et réglementaires des agents de sécurité incendie et d'assistance à personnes de niveau 1
Pré requis	:	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3.
Coût de la formation	:	

Programme :

- Réglementation
- Pratique
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

1.2.5. FORMATION CONTINUE DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE DE NIVEAU 2

Code référentiel	:	R.SSIAP 2
Durée	:	14 heures
Objectif	:	Maintenir à niveau les connaissances techniques, administratives et réglementaires des chefs d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes de niveau 2
Pré requis	:	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3.
Coût de la formation	:	

Programme :

- Réglementation
- Pratique
- Organiser une séance de formation
- Management de l'équipe de sécurité

1.2.6. FORMATION CONTINUE DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE DE NIVEAU 3

Code référentiel	:	R.SSIAP 3
Durée	:	21 heures
Objectif	:	Maintenir à niveau les connaissances techniques, administratives et réglementaires des chargés de sécurité incendie et d'assistance à personnes de niveau 3
Pré requis	:	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3.
Coût de la formation	:	

Programme :

- Réglementation
- Management de l'équipe de sécurité
- Commissions de sécurité
- Etudes de cas

1.2.7. FORMATION FEUX REELS

Code référentiel	:	INC-MANIEMENT D'EXTINCTEURS
Durée	:	3 heures
Objectif	:	✓ Etre capable de donner l'alerte rapidement. ✓ Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu. ✓ Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme :

Partie Théorique

- Missions
- La réglementation.
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société.
- Le triangle du feu.
- L'alerte et alarme.
- Les modes de propagation du feu.
- La différence entre un feu et un incendie
- Les classes de feu.
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
- L'effet des produits extincteurs sur un feu.
- Les règles de sécurité sur les extincteurs.
- Distances d'attaque du feu.

Partie Pratique

- Apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation.

1.2.8. FORMATION A L'EVACUATION

Code référentiel	:	FEAV
Durée	:	2 heures
Objectif	:	✓ Etre capable de donner l'alerte rapidement. ✓ Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation. ✓ Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, ✓ des techniques et des consignes de sécurité.
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme :

Partie Théorique (1 heure) :

- Techniques d'évacuation par rapport aux bâtiments.
- La définition et missions d'un guide, d'un serre-file et du chargé de sécurité
- Conséquences d'une victime pour l'entreprise.
- Les fumées et l'homme.
- Les consignes de sécurité.

Partie Pratique (1 heure) :

- Visite du site.

1.2.9. EXERCICE D'EVACUATION

Code référentiel	:	EE
Durée	:	De 1h00 à 3h00 (suivant le scénario choisi)
Objectif	:	✓ Tester le personnel, les consignes de sécurité et le matériel incendie par un exercice nécessitant l'évacuation de l'ensemble du personnel. ✓ Permet un retour d'expérience utile pour l'amélioration de votre organisation interne de sécurité.
Pré requis	:	Avoir suivi la formation FEAV
Coût de la formation	:	Nous contacter selon les scénarii

Programme :

REF	TITRE	DETAIL
ESF1	Exercice sans fumigène.	Conseillé pour un premier exercice d'évacuation.
ESF2	Exercice sans fumigène pour une alerte à la bombe.	
ESF3	Exercice sans fumigène pour une alerte d'émanation toxique.	
EFSV1	Exercice avec fumigène sans victime pour départ de feu non maîtrisable.	Permet de tester la réactivité du personnel et son comportement face à la fumée. Permet aussi de tester le matériel incendie (SSI).
EFSV2	Exercice avec fumigène sans victime et manipulation réelle d'extincteur pour départ de feu non maîtrisable.	Permet de tester la réactivité du personnel face à la fumée et leur aptitude à utiliser un extincteur dans un environnement de stress.
EFSV3	Exercice avec fumigène sans victime et éléments perturbant le cheminement habituel de l'évacuation pour départ de feu non maîtrisable.	Permet de tester la capacité d'adaptation et de réaction du personnel formé face à une situation non prévue dans les consignes de sécurité.
EFV1	Exercice avec fumigène et victime incommodée par les fumées pour départ de feu non maîtrisable.	Permet de tester la capacité du personnel à prendre en charge une victime intoxiquée et sa réaction face à la fumée.
EFV2	Exercice avec fumigène victime blessée légèrement pour départ de feu non maîtrisable.	Permet de tester la capacité du personnel à prendre en charge une victime et sa réaction face à la fumée.
EFV3	Exercice avec fumigène et victime blessée grièvement pour départ de feu non maîtrisable.	Permet de tester la capacité du personnel à prendre en charge une victime blessée grièvement et réactions face à la fumée.
EFV4	Exercice avec fumigène et plusieurs victimes pour départ de feu non maîtrisable.	Permet de tester la capacité personnelle à prendre en charge plusieurs victimes et de tester les réactions face à la fumée.
OPTION		
VDDF	Débriefing sur support vidéo (vidéo projecteur)	Exercice Filmé

1.2.10. EQUIPIER DEUXIEME INTERVENTION

Code référentiel	:	EDI
Durée	:	3h00
Objectif	:	✓ Prévention et prévision du risque incendie ✓ La règlementation
Pré requis	:	Avoir l'EPI
Coût de la formation	:	

Programme :

- La prévention et la prévision
- Le risque incendie
- La réglementation
- Les règles APSAD
- Les causes d'incendie
- Triangle du Feu
- Les moyens de premiers secours
- Les moyens semi fixes et fixes d'extinction
- L'alarme et l'alerte
- Les équipements d'alarme
- Les systèmes de sécurité incendies
- La détection automatique
- Les consignes incendies, comment réaliser une consigne, les obligations légales des salariés et employeurs

1.2.11. FONCTIONNEMENT D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Code référentiel	:	SSI
Durée	:	3 heures
Objectif	:	Etre capable d'utiliser de façon pertinente le système de sécurité incendie
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme :

- Le SSI – Réglementation
- Le fonctionnement
- Le rôle du SSI
- Le rôle du CMSI
- Le rôle du SMSI
- Les niveaux d'accès
- Exercice sur cas concret

1.3. FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA SECURITE

1.3.1. CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS DE PREVENTION ET DE SECURITE

Code référentiel	:	CQPAPS
Durée	:	140 heures
Objectif	:	
Pré requis	:	Savoir lire, parler et comprendre le français
Coût de la formation	:	

Programme :

- Déontologie et les qualités propres à l'agent de sécurité
- Les services publics de Police Nationale et Gendarmerie
- Information sur le cadre légal de la profession
- Information sur les articles du code pénal et du code de la procédure pénale
- Information sur les articles du Code Civil
- Informations sur la notion d'armes
- Accueil et contrôles d'accès
- utilisation des moyens de communication
- La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité
- Les consignes
- Le circuit de vérification
- Information sur les systèmes d'alarme
- Information sur la gestion des clés
- Information sur le compte rendu
- Informatique : Technique d'Information et de Communication
- La gestion des conflits- Analyse de comportements
- Incendie
- Secourisme à personnes : Programme national du SST – INRS ou AFPS
- Adaptation des compétences théoriques par la pratique

Intégration au sein d'une structure privé - 70 heures

1.3.2. FORMATION DES MEMBRES DU COMITE D'HYGIENNE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Code référentiel	:	CHSCT
Durée	:	3 jours
Objectif	:	- Recenser les risques professionnels - Analyser les conditions de travail - Proposer des mesures correctives et préventives - S'organiser pour participer à la politique de prévention de l'entreprise
Pré requis	:	
Coût de la formation	:	Nous Consulter (TVA à 19,6%)

Méthode pédagogique :
Étude de cas.
Travaux de groupe.
Apports théoriques et méthodologiques.
Études des supports pédagogiques pour l'analyse des risques

Publics :
Membres CHSCT, représentant de la direction, encadrement de terrain…
Nombre de stagiaires : 3 à 6 personnes.

Lieu :
Salle de réunion de l'entreprise; matériel mis à disposition :Tableau, papier.

Programme :
1ère journée :

- Texte légaux, organisation de la prévention en France.
- Rôle du CHSCT, son fonctionnement
- Les risques professionnels
- Définitions et analyse des accidents du travail.

2ème journée

- Analyse de la situation de l'entreprise.
- Techniques d'analyse des situations de travail.
- Le comportement de « prise de risque ».

3ème journée

- Observation des situations de travail.
- Étude de cas.
- Bilan des analyses.
- Évaluation du stage.

1.3.3. FORMATION DE RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE D'HYGIENNE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Code référentiel	:	Renouvellement CHSCT
Durée	:	3 jours
Objectif	:	- Approfondir ses connaissances • Acquérir une méthodologie d'analyse des accidents et des conditions de travail • Etre capable d'analyser, d'organiser et d'argumenter • Acquérir une méthodologie d'analyse des accidents et des conditions de travail • Acquérir des connaissances sur les grandes catégories de risques • Etudier les retours d'expériences propres à l'entreprise
Pré requis	:	
Coût de la formation	:	Nous Consulter (TVA à 19,6%)

Méthode pédagogique :

Les aspects réglementaires de la sécurité :
- Rappels sur l'organisation des textes
- Etude des nouveautés réglementaires
- Rappel sur les rôles et missions du CHSCT

Analyse des accidents et des conditions de Travail :
- Méthodologie d'analyse des accidents
- Notions d'ergonomie
- Le document unique

Les risques électriques
Les ambiances physiques du travail
Le risque incendie
Le risque « produits dangereux »
Les principaux risques et moyens de prévention
Retours d'expériences et analyses

1.4. FORMATION SURETE

1.4.1. FORMATION DES AGENTS DE SURETE AEROPORTUAIRE

Code référentiel	:	-i
Durée	:	80 heures
Objectif	:	Permettre aux agents d'effectuer des missions de sûreté en détectant des articles prohibés au transport aérien.
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme :

P01 – La réglementation

- Connaître les objectifs des mesures de sûreté et les articles prohibés,
- Avoir une connaissance générale des différents acteurs et de leur rôle.

P02 – Organisation de l'entreprise sur le site

- Avoir une connaissance générale de l'environnement aéroportuaire,
- Avoir une connaissance générale des procédures de l'entreprise,
- Connaître l'organisation des postes de travail,
- Connaître les consignes à respecter en matière de radio protection.

P03 – Contact avec les passagers

- Savoir expliquer aux passagers les consignes à respecter lors de leur passage au poste d'exploitation.

P04 – Palpations de sécurité ou utilisation portique ou équipement portable de détection des masses métalliques

- Savoir détecter méthodiquement les articles prohibés sur les personnes.

P05 – Inspection filtrage des bagages et vérification spéciale du fret

- Savoir détecter méthodiquement les articles prohibés dans les bagages et dans les expéditions.

P06 – Inspection filtrage des véhicules

- Savoir rechercher méthodiquement les articles prohibés qui peuvent être dissimulés dans les véhicules.

P07 – Utilisation d'un équipement d'imagerie radioscopique classique

- Savoir utiliser l'équipement conformément à ses spécifications,
- Savoir utiliser méthodiquement toutes les fonctions afin de repérer les éventuels articles prohibés parmi le contenu des bagages ou le fret

P08 – Utilisation d'un équipement d'imagerie radioscopique à diagnostique automatique

- Savoir utiliser l'équipement conformément à ses spécifications,
- Savoir utiliser méthodiquement toutes les fonctions afin de repérer les éventuels articles prohibés parmi le contenu des bagages ou le fret.

1.5. FORMATION ELECTRIQUE

1.5.1. FORMATION H0-B0

Code référentiel	:	H0-B0
Durée	:	7 heures
Objectif	:	Permettre aux agents de travailler en sécurité devant un risque électrique.
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme :

MODULE 1 : PRESENTATION :

- Du formateur et des objectifs du stage.
- Des attentes des stagiaires.
- Éléments statistiques liés à l'Accident d'origine électrique
- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ :

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant.
- Évaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique sur le corps humain.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect et court circuit).
- Classement des installations électrique (Domaines de tension).
- Interventions et travaux non électriques en BT.
- Travaux non électriques en HT

MODULE 2 : COMMENT TRAVAILLER EN SECURITE :

- Distance de sécurité.
- Autorisation de travaux.
- Lecture de la signalisation.
- Principes et exemples de verrouillage.
- Manœuvre et consignation / Rôle des différents intervenants.
- Matériel de sécurité électrique (outillage et EPI)
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
  Incendie dans les installations électriques.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE :
Notions de premiers secours (Protection, Alertes, Gestes de 1er Secours)

MISE EN APPLICATION PRATIQUE :

- Présentation des équipements électriques
- Installation HT / BT
- Armoires, coffrets, canalisations ...

ÉVALUATION DE STAGE :

- Questionnaire à choix multiple.

1.6. FORMATION CONSEIL ET SECURITE BTP

1.6.1. FORMATION CS -BTP

Code référentiel	:	CS-BTP
Durée	:	12 heures
Objectif	:	Permettre aux acteurs du BTP de coller à la règlementation en matière de sécurité chantier et de gérer leur relation avec le CSPS
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Programme :

MODULE 1 : PRESENTATION :
- Du formateur et des objectifs du stage.
- Des attentes des stagiaires.
- Éléments statistiques liés à l'Accident d'origine électrique
- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ :
- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant.
- Évaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique sur le corps humain.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect et court circuit).
- Classement des installations électrique (Domaines de tension).
- Interventions et travaux non électriques en BT.
- Travaux non électriques en HT

MODULE 2 : COMMENT TRAVAILLER EN SECURITE :
- Distance de sécurité.
- Autorisation de travaux.
- Lecture de la signalisation.
- Principes et exemples de verrouillage.
- Manœuvre et consignation / Rôle des différents intervenants.
- Matériel de sécurité électrique (outillage et EPI)
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
  Incendie dans les installations électriques.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE :
Notions de premiers secours (Protection, Alertes, Gestes de 1er Secours)

MISE EN APPLICATION PRATIQUE :
- Présentation des équipements électriques
- Installation HT / BT
- Armoires, coffrets, canalisations ...

ÉVALUATION DE STAGE :
- Questionnaire à choix multiple

1.7. FORMATION TRAVAUX EN HAUTEUR

Code référentiel	:	TRAVAUX EN HAUTEUR
Durée	:	2 JOURS
Objectif	:	Analyser et évaluer les risques selon les lieux de travail Maîtriser les principes de sécurité des accès et travaux en hauteur Définir un système de protection adapté et approprié Réaliser et sélectionner les points d'ancrage sûrs Vérifier les domaines et conditions d'utilisation des EPI Maintenir les EPI en état de propreté Vérifier les conditions de stockage des EPI Confirmer leur connaissance de la protection collective
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

Personnes concernées :

. Toute personne amenée à accéder sur différents lieux de travail par la réalisation de sa propre sécurité (réalisation d'ancrages temporaires de type ancrages de classe A et C).
. Cette formation prend en compte les modes opératoires nécessitant les moyens physiques propre de l'individu (pieds et mains) et des équipements de déplacement de type descendeur.

Méthode pédagogique :

. Partie théorique : information, exposé et validation des acquis
. Partie pratique : démonstration des modes opératoires, exercices et validation

1.8. FORMATION HABILITATION MECANIQUE M0-M1

Code référentiel	:	HABILTATION MECANIQUE M0-M1
Durée	:	1 JOUR
Objectif	:	Connaître et appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques pour intervenir en milieu industriel : M0 : à proximité d'ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques M1 : sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques sous la responsabilité d'une personne d'habilitation supérieure · Permettre la délivrance par l'employeur de l'habilitation mécanique
Pré requis	:	Aucun
Coût de la formation	:	

LA REGLEMENTATION

Analyse des accidents et réflexion sur les causes et conséquences
La responsabilité pénale
Les obligations de l'employeur, du salarié
Les habilitations et leur domaine d'utilisation

LES RISQUES EN MILIEU INDUSTRIEL

Les risques mécaniques et thermodynamiques
Les risques dus aux machines et ouvrages
Les travaux en hauteur
Les produits dangereux
Les atmosphères dangereuses et espaces confinés
Les incendies et explosions
Les outillages à main
Les manutentions manuelles et mécaniques
Identification et signalisation

ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE LA MISE EN SECURITE

Les objectifs de la mise en sécurité
Terminologie et définitions
Méthodologie de mise en œuvre des consignations (électrique, mécanique, fluide)
Les risques persistants : énergie résiduelle, mesurages

LES MOYENS DE PREVENTION

Les protections individuelles et collectives
Le plan de prévention
Les fiches de consignation
Les rôles et missions des intervenants
Les régimes d'intervention
Appareils de contrôle et de suivi
Premiers secours et alerte

1.9. FORMATION HABILITATION MECANIQUE M2

Code référentiel	:	**Habilitation Risques Mécaniques M2 : Chargés de travaux**
Durée	:	2 jours soit 14 H, comportant une mise en application pratique, pour autant que possible, dans l'établissement du stagiaire
Objectif	:	Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité de l'entreprise.
Pré requis	:	• Aptitude médicale reconnue pour la fonction. • Maîtrise de la langue française, parlée et écrite. • Aucune connaissance particulière en sécurité n'est demandée.
Coût de la formation	:	

Public

- Personnes qui doivent encadrer et / ou effectuer des travaux sur des machines ou équipements hors service, dans des locaux ou emplacements pouvant présenter des risques divers, dans leur spécialité ou non (hors risques spécifiques : électricité, rayonnement ionisants, etc.)

1/ NOTIONS ELEMENTAIRES

- Réglementation
- Statistiques
- Evaluation des risques
- Exemples d'accidents
- Signalisation de sécurité

2/ ROLE ET COMPORTEMENT DU TRAVAILLEUR

- Dans sa fonction
- Dans l'environnement
- Utilisation des EPI
- Documents de travail
- Fonctions d'encadrement d'une équipe

3/ RISQUES CONVENTIONNELS

- Mécanismes
- Pression
- Thermique
- Chutes
- Manutentions
- Produits dangereux
- Incendie, explosion
- Bruit
- Confinement, anoxie

4/ CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT

- Notions

1.10. FORMATION EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Code référentiel	:	EPI
Durée	:	2 jours
Objectif	:	- Connaître et identifier les risques - Connaître et maîtriser les principes de sécurité associés à l'utilisation et à la gestion des EPI - Repérer, identifier et interpréter le marquage des EPI - Connaître et respecter les vérifications périodiques obligatoires des EPI - Maîtriser les formations nécessaires à l'utilisation des EPI - Introduction à l'utilisation les équipements de protection individuelle
Pré requis	:	aucun
Coût de la formation	:	

Personnes concernées : Toute personne, utilisateur ou gestionnaire d'équipements de protection individuelle (EPI).

PROGRAMME

Enseignement théorique :

Rappel du contexte réglementaire
Les risques
Les EPI : présentation
Le certificat de conformité
Le marquage réglementaire
Le marquage normatif
Les principes de sécurité associés à l'utilisation, à la gestion des EPI
Choisir les moyens de prévention et de protection
Utiliser les équipements de protection individuelle
Les vérifications périodiques obligatoires des EPI
Les formations nécessaires à l'utilisation des EPI

Enseignement pratique :

Choix des moyens de prévention et de protection et utilisation des Equipements de Protection Individuelle
Évaluation des stagiaires

Evaluation et validation

Evaluation des stagiaires en contrôle continu et délivrance d'une attestation de formation

1.11. FORMATION DE CONTRÔLEUR DE PROTECTION INDIVIDUEL

Code référentiel	:	Contrôleur EPI
Durée	:	2 jours
Objectif	:	- Réaliser les vérifications avant utilisation, les vérifications spéciales et les vérifications approfondies périodiques. - Identifier les dégâts, détériorations et défauts qui exigent que l'EPI soit mis hors service - Développer un système de gestion, définir un schéma et un planning de vérifications périodiques - Rédiger les rapports de vérification et définir les actions nécessaires et suivre leur réalisation
Pré requis	:	aucun
Coût de la formation	:	

PROGRAMME

Introduction
But
Personne compétente
Rappel des obligations légales

Systèmes de management
Développement d'un système de gestion d'EPI
Identification/marquage des produits
Déclaration de Conformité
Rapports de vérification écrits

Propriétés des matériaux et application
Tests destructifs

Vérification périodique
Vérification avant utilisation, vérification périodique et vérification spéciale
Signes et symptômes
Signification des défauts
Critères de rejet

Techniques de vérifications
Sangles
Harnais
Cordes

VERIFICATION EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR
Techniques de vérifications (suite)
Absorbeurs d'énergie
Longes
Bloqueurs
Assureurs
Descendeurs

1.12. FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA SURETE

Code référentiel	:	CQPASA
Durée	:	155 heures
Objectif	:	- Travailler en poste aéroportuaire
Pré requis	:	-Savoir, parler, écrire le français, casier judiciaire vierge n°2, être de nationalité française ou ressortissant de la communauté européenne
Coût de la formation	:	

Programme CPG/CCA

- Contexte général
- Terrorisme et transport aérien
- Objectifs de la sureté
- Environnement aéroportuaire
- Accès et circulation en zone réservée
- Agent de sureté
- Cadre d'emploi de l'agent de sûreté
- Généralités sur les mesures préventives
- Equipement radioscopique classique / automatique
- Palpations de sécurité
- Facteur Humain
- Cadre légal de la profession
- Rapport avec le service de police
- Gestion de situations conflictuelles
- Sécurité incendie
- Les consignes de sûreté
- Anglais

1.13. FORMATION A LA PREPARATION DU CQP1 (OUVRIERS CORDISTE)

Code référentiel	:	PREPARATION CQP1
Durée	:	5 jours + ½ journée évaluation matériel et visite du site
Objectif	:	- Maîtriser les techniques de progression et d'équipement en milieu vertical. • Connaître les techniques de levage et de transfert de charges. • Etre capable d'évacuer un blessé. • Passer la formation du Sauveteur Secouriste du Travail. •Favoriser l'intégration dans le monde professionnel spécifique des cordistes : • Connaître le contexte réglementaire des travaux sur cordes. • Expérimenter les acquis par des mises en situations professionnelles.
Pré requis	:	
Coût de la formation	:	

PROGRAMME :

1. Les EPI
• Règlementation, Contrôle, Inventaire matériel individuel et cordes, mode d'emploi des EPI, Les systèmes antichute

2. Les nœuds d'amarrages

3. Les évolutions sur cordes statiques
• Montée sur corde fixe, Passage de fractionnement à la montée, Passage de nœud à la montée, Traversée, Descente sur corde fixe, Passage de fractionnement à la descente, Passage de nœud à la descente.

UF 2 – Développement des techniques d'ancrages et amarrages de cordes
En bâtiment, BTP et industrie
• Les normes, Mécanique des forces, ancrages-analyse du support, scellements mécaniques et chimiques, Amarrages naturels et artificiels-amarrage de tête, fractionnement, déviation.

UF 3 – Mise en œuvre de techniques de cordes particulières
•Techniques de levage et de transfert de charges, Tyrolienne, Technique de substitution, Nœuds supplémentaires.

UF 4 – Mise en œuvre d'une opération de secours
• Plan particulier de sécurité et de protection de la santé, Technique d'évacuation d'un blessé sur corde, Formation au SST Sauveteur Secouriste du Travail.

UF 5 – Situations professionnelles
• Travaux publics, évolution sur pylône, bâtiment,…

1.14. FORMATION A LA RECEPTION D'ECHAFAUDAGE

Code référentiel	:	Décret n° 2004-924 du 01/09/2004 (art R4323-69 du code du travail) Annexe 4 de la Recommandation R408 de la CNAMTS
Durée	:	2 jours
Objectif	:	- Etre capable de : - Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudage - Vérifier l'adéquation de l'échafaudage - Réceptionner l'échafaudage avant l'utilisation - Rédiger un procès verbal de réception d'échafaudage - Assurer la maintenance de l'échafaudage - Assurer la sécurité lors des opérations de montage et démontage d'échafaudage
Réf. réglementaire		Décret n° 2004-924 du 01/09/2004 (art R4323-69 du code du travail) Annexe 4 de la Recommandation R408 de la CNAMTS
Pré requis	:	
Coût de la formation	:	

<u>Contenu de la Formation</u> :

1-Rappels théoriques

Contexte réglementaire du travail en hauteur, décret du 1 septembre 2004.
L'alerte en cas de danger grave et imminent et la conduite à tenir en cas d'accident.
Analyse des risques présents lors des interventions, travaux et opérations réalisés en hauteur dans le contexte de l'établissement.
Les différents types d'équipements de travail utilisés pour réaliser les travaux en hauteur.
Les équipements de protection collective.
Les équipements de protection individuelle (harnais, ancrage, longes, casque….)

2-Vérification d'adéquation

3-Montage d'échafaudage

4-La réception d'échafaudage

5-La maintenance d'échafaudage

6-Applications pratiques

Equipements des Stagiaires

-Notice de montage
-Plans de montage
-Chaussures de sécurité, gants, casque, harnais, clés de niveau
-Une règle, un crayon, une gomme

1.15 FORMATION RISQUES ELECTRIQUES POUR NON ELECTRICIEN

Code référentiel	:	RISQUE ELECTRIQUE BASSE TENSION POUR PERSONNEL NON ELECTRICIEN
Durée	:	2 JOURS
Objectif	:	Etre capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique au voisinage de pièces nues sous tension. Etre habilité à pénétrer sans surveillance dans un local à risque de choc électrique
Pré requis	:	
Coût de la formation	:	

CONNAITRE LES BASES ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE

Généralités sur la production et la distribution de l'énergie électrique :
Circuit électrique
Différence de potentiel
Intensité – résistance – la loi d'Ohm
Le générateur
Les effets du courant électrique
Le courant continu et alternatif.

CONNAITRE LES RISQUES ELECTRIQUES

Dangers du courant électrique : Statistiques sur les accidents d'origine électrique les différents risques d'origine électrique.

CONNAITRE LES METHODES DE PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES

Le contexte réglementaire, la normalisation, les moyens de protection contre les contacts directs, les moyens de protection contre les contacts indirects, protection contrôle les brûlures, conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

CONNAITRE LES DIFFERENTES OPERATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT.

Domaines de tension et zones à risque électrique :
Les différentes zones d'environnement, travaux au voisinage de canalisation isolée, zone d'environnement spécifique aux travaux du
bâtiment et travaux publics

CONNAITRE LA REGLEMENTATION

CONNAITRE L'OUTILLAGE ELECTRIQUE PORTATIF A MAIN

Matériels et outillages de sécurité : Mesures de protection, emplacements exposés, la TBTS, la TBTP, la séparation des circuits, enceinte conductrice exiguë, cas particuliers

1.16 FORMATION RISQUES ELECTRIQUES POUR ELECTRICIEN

Code référentiel	:	RISQUE ELECTRIQUE BASSE TENSION POUR PERSONNEL ELECTRICIEN
Durée	:	3 JOURS
Objectif	:	Etre capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique au voisinage de pièces nues sous tension dans le souci de la réglementation.
Pré requis	:	Pas de connaissance en électricité exigée
Coût de la formation	:	

CONNAITRE LES BASES ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE

-Généralités sur la production et la distribution de l'énergie électrique : Circuit électrique
-Différence de potentiel
-intensité –résistance – la loi d'Ohm
- Le générateur
- Les effets du courant électrique
- Le courant continu et alternatif

CONNAITRE LES RISQUES ELECTRIQUES

-Dangers du courant électrique : Statistiques sur les accidents d'origine électrique
CONNAITRE LES METHODES DES RISQUES ELECTRIQUES
-Le contexte réglementaire, la normalisation, les moyens de protection contre les contacts directs, les moyens de protection contre les contacts indirects, protection contre les brûlures, conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

CONNAITRE LA REGLEMENTATION

CONNAITRE LES DIFFERENTES OPERATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT

-Domaines de tension et zones à risque électrique : Les différentes zones d'environnements, travaux au voisinage de canalisation isolée, zone d'environnement spécifique aux travaux du bâtiment et travaux publics.

CONNAITRE L'OUTILLAGE ELECTRIQUE PORTATIF A LA MAIN

1.17 FORMATION ARI

Code référentiel	:	FORMATION ARI
Durée	:	3 HEURES
Objectif	:	Savoir utiliser un appareil respiratoire isolant dans une atmosphère enfumée en évoluant en toute sécurité avec le respect des procédures d'utilisation.
Effectif		3 à 10 stagiaires
Pré requis	:	Un certificat d'aptitude médical au port des appareils de protection respiratoire est demandé. Etre en bonne condition physique
Coût de la formation	:	

Toute personne devant porter un appareil respiratoire isolant autonome à circuit ouvert dans le cadre de son activité professionnelle (poste de travail ou intervention d'urgence).

Formation requise pour travailler dans certains sites chimiques (industrie pétrochimique)

- Appréhender les contraintes liées au port de l'ARI.
- Sensibiliser les personnes aux risques chimiques (H2S, gaz, etc.)
- Connaitre les consignes à respecter avant, pendant et après une intervention avec un ARI.
- Savoir dégager une personne inanimée avec l'ARI, effectuer un dégagement d'urgence.

<u>Apports théorique</u>

Etude de cas

Exposés interactifs

Tous les stagiaires s'exercent avec l'appareil respiratoire isolant

- Tous les stagiaires recevront une attestation de formation
- Les registres de sécurité seront renseignés

1.18 FORMATION RECYCLAGE ARI

Code référentiel	:	RECYCLAGE ARI
Durée	:	3 HEURES
Objectif	:	Maintient des acquis en ce qui concerne l'utilisation d'ARI
Effectif		3 à 10 stagiaires
Pré requis	:	
Coût de la formation	:	

Révision de la formation ARI

- la nécessité du port de l'ARI en milieu hostile,
- les règles d'utilisation de l'ARI,
- les limites d'utilisation de l'ARI,
- savoir évoluer et travailler en milieu hostile avec l'ARI.
- Effectuer des sauvetages

- Les contraintes liées au port de l'appareil respiratoire isolant
- Les règles d'utilisation du matériel
- La méthodologie d'intervention avec l'ARI
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident

EXERCICES PRATIQUES

EXERCICES PERMETTANT DE METTRE EN ŒUVRE LES DIFFERENTES TECHNIQUES OPERATIONNELLES ET DE VALIDER LES RAPPELS THEORIQUES LIES A L'UTILISATION DE L'ARI

Exercices pratiques à déterminer avec le service demandeur selon les besoins et l'activité de l'entreprise :

- Parcours d'effort
- Méthodologie de recherche dans un milieu hostile au moyen de la ligne guide
- 1M0ise en sécurité d'installation
- Evacuation d'urgence
- Secours à victime inconsciente
- Intervention sur une installation en mode dégradé

- Attestation de formation
- Inscription sur le registre de sécurité

1.18 FORMATION A LA GESTION DES CONFLITS

Code référentiel	:	GESTION DES CONFLITS
Durée	:	14 HEURES
Objectif	:	• Savoir repérer les sources et les enjeux des conflits. • Comprendre les émotions et leurs impacts. • Savoir mettre en place des conditions de résolution. • Savoir adopter un état d'esprit de médiation
Effectif		2 à 8 stagiaires
Pré requis	:	AUCUN
Coût de la formation	:	

Le cercle vicieux des problèmes relationnels :

Sources et enjeux des conflits interpersonnels
Du désaccord au conflit : stades et symptômes
Les principes de la communication et ses dérives
Comment participer au problème relationnel sans en avoir l'intention
Le mode "adversité"

Le rôle des émotions et des comportements :

Les 4 émotions primaires : impact en communication
Les 4 grands comportements : savoir les observer
Stratégies de résolution de problèmes relationnels

Être en défense :

Les facteurs déclencheurs de tensions
Repérer Les mécanismes de défense
Intelligence émotionnelle : gérer une émotion de colère
S'affirmer sans agresser

Des mots pour le dire :

Messages : verbal/non verbal ... , sous-entendus malentendus
Exprimer/recevoir une critique : oser dire et bien dire
Bien s'entendre quand on discute : les outils pour rétablir le dialogue

Prévenir et résoudre :

Savoir dire non et savoir ouvrir la négociation
Comment éviter les risques conflictuels
Savoir confronter l'autre partie pour enclencher un changement
Adopter un état d'esprit "médiation" pour faciliter la résolution d'un conflit de tiers